Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Actions spécifiques en service social* — *2017-2018*

Code
T.TS.SO352.E10S.F.21

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☑ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☑ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ module sur 2 semestres automne et printemps
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
5 ECTS

Langue
☐ allemand
☑ français
☐ anglais

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☑ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences visées :

10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs.
8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.
9.3 Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer.

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Acquérir des éléments fondamentaux indispensables pour l'action professionnelle en service social en y entrant, non par un type de population ou de problématique, mais par différentes logiques d'intervention qui sont l'aide sociale et l'insertion, le travail social avec mandat auprès d'adultes et la protection de l'enfance et de la jeunesse ;
- S'approprier des outils de travail mobilisés dans ces différentes logiques d'intervention ;
- Développer une réflexion critique par rapport aux enjeux éthiques et déontologiques de l'insertion et de l'aide contrainte.

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Contenu :

1. Aide sociale et insertion : loi sur l'aide sociale; normes de la CSIAS : principes et application ; mesures d'insertion MIS ;
2. Travail avec mandat : droit de protection des adultes; pratiques professionnelles spécifiques en services à mandat ;
3. Protection de l'enfance et de la jeunesse : loi sur la protection des mineurs; pratiques professionnelles spécifiques de protection de l'enfance et de la jeunesse; suivi de familles, suivi de mineurs, suivi lors de placement, AEMO; collaboration lors d'une enquête; collaboration avec les familles d'accueil.

Formes d'enseignement :

Alternance d'apports théoriques et d'études de cas, complétés par des travaux en sous-groupes encadrés.

6 *Modalités d'évaluation et de validation **

Participation à la journée du 23 février 2021 et respect de la charte commune qui sera élaborée à cette occasion.

Évaluation finale de type sommatif : travail en duo ou en trio (sera défini, en début de module, selon le nombre d'étudiant-e-s)**, oral et écrit.**

Une seule et même note est attribuée pour le duo/trio d'étudiant-e-s. La note de l'évaluation orale a un coefficient de 1, celle de l'évaluation écrite a un coefficient de 2. Il en ressort une note globale par duo/trio. Pour réussir le module, la note de l'évaluation orale et de la note de l'évaluation écrite doivent être supérieures à F.

Évaluation orale : animation d'un débat en plénum avec présentation d'une question saillante et pertinente pour le-la travailleur-euse social-e liée à l'aide sociale, à la protection de l'adulte ou à la protection des mineurs. Le débat aura lieu lors de la journée d'évaluation du **17 juin 2021**.

Évaluation écrite : présentation, contextualisation et analyse des enjeux éthiques et déontologiques de la question de débat; dans leur travail écrit, les étudiant-e-s tiendront également compte des éléments marquants apparus lors du débat. Modalités : travail écrit 5 pages (police : Calibri 12, interligne 1.5) à envoyer jusqu'au **1er juillet 2021 à 16 heures par courriel à la responsable de module.**

7 *Modalités de remédiation **

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a *Modalités de remédiation (en cas de répétition) **

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

MODALITÉS DE RÉPÉTITION

Note F - Répétition

"L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible", conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO adopté le 2 juin 2020 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020)

Il ou elle doit se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique. Plus précisément, il s'agit d'effectuer un nouveau travail écrit en individuel. Ce travail comportera une présentation, une contextualisation et une analyse détaillées de la question de débat et des enjeux éthiques et déontologiques de cette dernière. La réflexion sera également nourrie par les éléments apparus lors du débat (si le débat a eu lieu). Le volume de ce travail est 10 pages. Délai de dépôt du travail écrit : **19 août 2021**

Procédure : l'étudiant-e est d'office inscrit-e à la session de répétition

8 *Remarques*

Selon le Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social adopté le 14 juillet 2020, le module est obligatoire.

Ce module s'inscrit dans l'Orientation Service social.

9 *Bibliographie*

Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes (2012). *Droit de la protection de l'adulte. Guide pratique.* Zurich/St-Gall, Suisse : Dike Editions SA.
Hardy, G. et al. (2012). *S'il te plaît, ne m'aide pas ! L'aide sous injonction administrative ou judiciaire.* Toulouses. Erès.
Sallin, Y. (2000). *Comment les assistants sociaux d'un service de protection produisent à la fin du 20ème siècle "la protection des mineurs".* Neuchâtel, Suisse : Mémoire (DTS) présenté à l'Université de Neuchâtel.
Voir également les diverses bibliographies distribuées lors des enseignements.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

10 ***Enseignant·e·s***

Autre(s) intervenant-e(s) à déterminer
Bauwens Rita
Blanc Claude
Ecklin Delphine
Junod Florianne Marie-Jeanne
Nordmann Maria-Elvira
Renz Christian
Sallin Yvan
Suter Wanda

Responsable de module *

Maria-Elvira Nordmann-Fos

Descriptif validé le *

Le 1er février 2021

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière